



Note de conjoncture forêt- filière bois PACA - 10/04/2020

(Note de synthèse rédigée à l'issue d'une visioconférence regroupant des représentants de FIBOIS SUD, CRPF PACA, ONF Midi-Méditerranée, SEFSAM, Conseil Régional PACA, DRAAF PACA, et avec les contributions écrites de Inova var biomasse, Union Régionale des Communes Forestières, COPACEL, Fédération du Bâtiment, Ordre des architectes PACA

Voir aussi en pièce jointe les résultats d'une enquête de conjoncture nationale menée auprès des professionnels.

Contexte Général

Accès en forêt : toujours pas de difficultés signalées par les professionnels. Pas plus de contrôle que d'habitude. Les contrôles réalisés se passent bien.

Accès aux équipements de protection sanitaire (gels, masques, gants...) :

Normalisation en cours sur les gels, les entreprises s'organisent.

Le SEFSAM a mis en place un groupement de commande de gel hydroalcoolique conditionné en flacons et prochainement en plus gros conditionnement (1 L et 5 L) dont vont bénéficier plusieurs adhérents.

Toujours pas d'amélioration sur les masques, la situation est bloquante pour de nombreuses activités. Le besoin en masques de protection est devenu indispensable afin de respecter les plans et guides de continuité des activités. Des réflexions sont en cours au niveau des organisations professionnelles pour rechercher des solutions.

Les premiers masques commandés via la FNB devraient quant à eux être disponibles dans le courant de la semaine prochaine. Mais plus de la moitié des entreprises de l'amont ne pourront pas bénéficier de cette commande.

Difficultés de déplacement : Pour les déplacements longue distance, la situation continue de s'améliorer concernant les services, l'hébergement et la restauration, mais des progrès restent encore à faire pour normaliser la situation.

Communication crise Covid-19 : Les plans de continuité de la filière, guide OPPBTP mettent un cadre. Les positions contradictoires sur les masques entre le début de la crise et les communiquées cette semaine ne sont pas de nature à rassurer les employeurs et leurs salariés.

L'activité du DSF (Département Santé des Forêts), qui s'occupe du suivi sanitaire des forêts, est toujours maintenue. Les correspondants continuent, pour l'essentiel, leurs observations

Forêts privées : Les services du CRPF sont maintenus avec des aménagements, le CRPF sera fermé du 27 au 30 avril.

Les agents sont en confinement avec des attestations professionnelles qui leur permettent d'aller, seuls, sur le terrain 2-3 jours par semaine. Le fonctionnement est ralenti néanmoins.

Plus de rencontres physiques avec les propriétaires.

Les gestionnaires peuvent envoyer les documents de gestion par PDF. Les coupes continuent de se faire, les PSG arrivent mais au ralenti. Les exploitants ont des demandes de certains propriétaires pour suspendre les coupes ; signer de nouveaux contrats est très difficile.

L'activité de la Coopérative Provence Forêt a chuté, son principal client INOVA ayant réduit ses approvisionnements en bois forestier depuis début mars d'abord pour cause de maintenance et ensuite pour absorber les bois déchets des centres de tri et déchèteries.

Les propriétaires sont difficiles à contacter, les coupes reportées.

Pour l'instant du chômage partiel a été demandé pour certains salariés.

Forêts publiques : Les exploitations de bois, par les professionnels, peuvent toujours se dérouler dans les forêts publiques (en revanche, pas d'affouage). D'ailleurs le niveau d'activité d'exploitation forestière est très correct.

La prochaine vente publique de bois « régionale » est toujours programmée le 19 mai avec le dispositif « vente en ligne », mais pas en salle comme cela était prévu à LOURMARIN.

Les sites administratifs demeurent fermés, les personnels concernés étant tous en télétravail.

Les ouvriers forestiers (sylviculteurs et DFCI) sont en chômage partiel depuis le 18 mars (accord DIRECCTE PACA obtenu). La situation est identique pour l'ONF sur toute la France. Les chantiers vont redémarrer progressivement à partir du mardi 14 avril (indépendamment des décisions sur le confinement) sous condition du strict respect des mesures SST spécifiques qui ont été élaborées.

Les opérations collectives des personnels techniques de terrain (martelages, inventaires, police pilotée à plusieurs, ...) qui étaient suspendues vont également reprendre progressivement à compter du mardi 14 avril sous les mêmes conditions. Les opérations individuelles avaient été maintenues.

DFCI : vigilance à propos du risque de difficultés/retards dans la réalisation des obligations légales de débroussaillage et, plus globalement, des travaux DFCI. Le préfet des Alpes maritimes semble particulièrement attentif à cette situation. La DRAAF attirera l'attention de l'ensemble des préfetures sur la nécessité de s'assurer, parmi les urgences post-confinement, du fait que le niveau nécessaire de prévention et de préparation « DFCI » en vue de la saison estivale est assuré, de manière à pouvoir encore intervenir, en cas de besoin, pour éviter une situation critique à l'été.

Ressource et récolte forestière :

Les pépinières fonctionnent, le marché d'achat de plants lancé par l'ONF est en cours d'attribution.

Les ETF maintiennent les travaux en forêt, l'activité est réduite en particulier pour la partie bois d'œuvre (baisse du marché vers l'Italie, certaines scieries sont fermées ou en activités réduites).

Exploitants : la crise sanitaire nécessite de la réorganisation, mise en place des gestes barrières, procédures, actualisation du document unique...

L'activité Bois d'œuvre est de plus en plus impactée : fermeture de scieries en Italie, activité ralentie des scieries locales.

De manière assez générale, les exploitants qui approvisionnent l'usine n'ont pas trop de difficultés pour le moment.

Les craintes restent vives en ce qui concerne les perspectives futures. Les reports d'embauches de travailleurs saisonniers restent d'actualité pour certaines entreprises.

1^{ère} transformation :

Scieries : Les inquiétudes persistent : difficultés de trésorerie, emprunts en cours, assurances, échéance de paiement des bois achetés sur pied ou bord de route qui ne seront pas livrés, retard sur la livraison d'équipements commandés (pièces, machines...).

Pour certaines scieries, en l'absence des clients professionnels, redirection des flux en direct vers les particuliers venant s'approvisionner en local.

Emballage : La production de palettes pour le transport de matériaux est logiquement en baisse. Forte baisse d'activité et de CA enregistrés par les entreprises interrogées en caisserie industrielle et palettes.

Bois de chauffage : Beaucoup des entreprises interrogées répondent aux sollicitations des clients en ayant adopté des « mesures de bon sens » : rares clients acceptés dans les dépôts ou sous format « drive », livraison avec échanges limités entre livreurs et clients (commandes Internet ou mail, pas de contact sur place, paiements majoritairement par virement).

Les entreprises au sud (83 et 13) voient leur activité bois de chauffage à l'arrêt ou presque. Cela pourrait avoir un fort impact pour celles dont il s'agit de l'activité principale.

Transport

Bois - Le transport de bois fonctionne sans gros blocage

Les contrôles avec les autorités se passent bien, le dispositif est fonctionnel.

Confirmation que de façon ponctuelle, quelques ETF avec des activités d'abattage et débardage devraient suspendre leurs prestations car les bois débardés ne sont pas « dégagés » assez rapidement des places de dépôts, les chantiers sont donc « stoppés ».

Pièces détachées – confirmation des problématiques pour la fourniture et le dépannage.

Industrie papetière

L'usine **FIBRE EXCELENCE** de Tarascon tourne normalement avec un niveau d'approvisionnement en bois stable.

Dans le cadre de la gestion de crise sanitaire, les procédures spéciales mises en œuvre en début de crise ont été maintenues et renforcées avec :

- Mise en place du télétravail pour les personnes dont les missions le permettent
- Maintien du travail sur site pour les personnels de production avec renforcement des procédures sanitaires et de sécurité (prise de température à l'entrée de l'usine, gel hydroalcooliques, protections individuelles, augmentation de la fréquence de rotation des équipes de nettoyage, plexiglas de protection...)

Au niveau approvisionnement bois, on constate :

- Une réduction d'activité pour 70% des fournisseurs de produits connexes (=scieurs) qui fonctionnent en mode dégradé, ce qui implique une réduction des quantités de plaquettes arrivées en usine.
- Un maintien à ce stade de l'approvisionnement en bois ronds.

Industrie Biomasse

Inova la centrale de production d'électricité de Brignoles s'est organisée au niveau de son personnel sur site, ainsi que pour son approvisionnement afin d'assurer la continuité de service. La centrale de Brignoles est un élément de sécurisation de l'alimentation électrique de la région PACA. Il leur est demandé de maintenir l'activité.

- Concernant le personnel salarié de la centrale :
 - Mise en place du télétravail pour les personnes dont les missions le permettent (assistante, responsable appro, mobilisateur, ...)
 - Maintien du travail sur site pour les personnels de production mais en équipes réduites à 50% en moyenne (limiter les interactions et risque de propagation du Covid-19)
 - Renforcement des procédures sanitaires (gel hydroalcooliques, protections individuelles, désinfection des locaux, ...)
 - 3 salariés de la centrale sont confinés chez eux, par mesure de précaution (suspicion de Covid-19).
- Concernant l'approvisionnement des produits recyclés, une baisse des approvisionnements a été constatée cette semaine. La baisse devrait s'accroître la semaine prochaine.
- Du côté des produits issus de l'exploitation forestière, les approvisionnements en biomasse forestière ont été fortement réduits depuis le début du confinement. Les salariés sur la plateforme biomasse étant en nombre réduit, la reprise se fera doucement. Par ailleurs, les pièces de rechange et d'usure pour le broyeur ne sont plus livrées, ce qui va engendrer un risque d'arrêt du broyeur sur la centrale.

Bois Energie :

Le Bois Energie enregistre une baisse d'activité, ponctuellement très forte pour certaines entreprises jusqu'à 80% de leur CA.

Les petites entreprises exclusivement dédiées au Bois Energie qui alimentent les petites chaufferies collectives sont particulièrement en difficultés.

Identifier les chaufferies qui tournent est difficile, si le besoin est faible le redémarrage ponctuel se fait à l'énergie d'appoint. Une enquête a été lancée par les Communes forestières sur les chaudières consommant plus de 200 tonnes à l'année pour identifier celles qui utilisent leur appoint et les inciter à rallumer la chaudière bois.

Les entreprises de granulés vont prochainement rencontrer des difficultés d'approvisionnement en matière première (baisse de l'activité des scieries et de l'approvisionnement de palettes.). La production de ces entreprises étant destinée aux particuliers de la région, leur portefeuille client est moins impacté par la crise.

Concernant les machines, notamment les broyeurs, il y a des difficultés à être dépanné et l'acheminement de pièces de rechange venant principalement de l'Italie est problématique.

Concernant les demandes d'aide, certaines entreprises sont intéressées par les aides de la Région et demandent des précisions.

Construction bois :

Les entreprises de construction bois sont toujours en majorité à l'arrêt mais se réorganisent pour retravailler : identification des équipes et des chantiers disponibles.

Semaine prochaine : préparation pour les autorisations administratives (Maître d'ouvrage, SPS, visite de chantier...)

Redémarrage opérationnelle plutôt semaine du 20 avril.

Le Guide OPPBTP va être difficile à appliquer et générer des surcoûts.

Il manque encore de solutions pour les masques.

Les fournisseurs et négoce réouvrent pour les professionnels ce qui permet l'approvisionnement petit à petit.

Les architectes craignent toujours un arrêt prolongé de l'activité par rapport aux délais d'instruction et de recours des demandes d'autorisation d'urbanisme. Le gouvernement en accord avec les représentants du BTP construit un accord cadre collectif en vue de la reprise des chantiers prioritaires. La mise en œuvre de cet accord sera confiée aux préfets de régions et départements.

Un projet de plateforme de coordination est en projet, avec un interlocuteur de chaque instance.

Aides aux entreprises :

Les entreprises indiquent être globalement bien informées des mesures. Les retours sont positifs (chômage partiel, prêt...). Elles se sentent bien soutenues par les dispositifs mis en place par l'Etat et les collectivités.

La Région SUD indique que l'ensemble des aides économiques et instruments financiers de la Région sont mobilisés pour les TPE et PME – cadre éligible pour les entreprises de la filière bois - pour faire face à la crise :

- <https://www.maregionsud.fr/actualites/detail/14-md-eur-pour-le-plan-durgence-de-solidarite-et-de-relance-de-la-region-sud>, dont 47 M€ en aides directes de la Région pour soutenir toutes les entreprises, pour déposer son dossier un guichet unique Région a été mis en place au 0 805 805 145, et par mail à l'adresse : guichetmonfinancement@remove-this.maregionsud.fr. Pour plus d'informations, consultez le site : www.entreprises.maregionsud.fr.
- <https://www.maregionsud.fr/entreprises-covid19>

PERSPECTIVES

La plupart des entreprises de l'amont sont inquiètes pour la suite. La plupart estiment qu'elles ont pu travailler à partir des commandes en cours en mars. Mais elles craignent les difficultés à venir dans les prochaines semaines (à compter de fin avril, mai ?).

Beaucoup d'entre elles ont déjà subi des difficultés pour être « dépannées », mais toutes font état de vives inquiétudes si de grosses pannes se produisaient (fabricants arrêtés, livraisons très aléatoires...).

Les entreprises de l'aval sont dans l'incertitude et craignent des difficultés de reprise.

L'essaimage de printemps des scolytes est déjà observé dans les régions déjà touchées l'an dernier ; cela pourrait avoir avec des impacts supplémentaires possibles sur la filière régionale (saturation des scieries avec des bois issus de ces régions...).

Les entreprises de l'aval sont dans l'incertitude et craignent des difficultés de reprise.